



COMMUNIQUE DE PRESSE

Une réforme pragmatique pour soutenir la mobilité des artisans genevois

Les députés du mouvement Libertés et Justice Sociale (LJS) saluent l'adoption unanime, à une voix près, du projet de loi porté par le conseiller d'Etat, Pierre Maudet. Cette réforme reconnaît enfin que la mobilité des professionnels constitue un pilier essentiel de l'économie genevoise et que les artisans, indépendants et entrepreneurs doivent être soutenus dans leur activité quotidienne. En autorisant les véhicules utilitaires munis d'une vignette à emprunter les voies réservées et certaines zones restreintes, ce texte apporte une réponse concrète aux difficultés rencontrées quotidiennement par les entrepreneurs du canton.

Il est essentiel de permettre aux professionnels assurant livraisons, dépannages et interventions techniques de se déplacer plus efficacement afin de maintenir des services de proximité compétitifs et accessibles.

Le dispositif mis en place garantit un équilibre entre efficacité économique et fluidité du trafic.

Une évaluation prévue dès 2030 permettra de vérifier que ces nouvelles facilités n'affectent pas la vitesse commerciale des transports publics, tout en prévoyant des mécanismes de correction si les objectifs de mobilité ne sont pas atteints.

Genève, le 7 mai 2026

Pour plus d'informations :

Jacques Jeannerat, chef de groupe LJS, portable : 076 316 45 30